

ÉPREUVES COLLECTIVES

DURÉE

NOTE SUR

1. Compréhension de l'oral

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes maximum).

Durée maximale de l'ensemble des documents : 5 min

25 minutes

/25

2. Compréhension des écrits

Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs courts documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.

30 minutes

/25

3. Production écrite

Épreuve portant sur la description (événement, expériences personnelles...) et l'interaction (inviter, remercier, s'excuser, proposer, demander, informer, féliciter...)

45 minutes

/25

ÉPREUVE INDIVIDUELLE

DURÉE

NOTE SUR

4. Production orale

Épreuve en trois parties :

- entretien dirigé ;
- monologue suivi ;
- exercice en interaction.

6 à 8 minutes

Préparation : 10 minutes

/25

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Durée totale des épreuves collectives : 1 heure 40 minutes

NOTE TOTALE

/100

CODE CANDIDAT

□ □ □ □ □ □ - □ □ □ □ □ □

Volet à rabattre pour préserver l'encrympté du candidat.

Nom :

Prénom :